

DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS HYDRIQUES

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet de construction et d'exploitation d'un nouveau
terminal portuaire dans la zone industrialo-portuaire de
Sorel-Tracy sur le territoire de la municipalité de Sorel-Tracy
par QSL International Ltée**

Dossier 3211-04-070

Le 7 mai 2026

***Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs***

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire par QSL International Ltée est recevable soit, qu'elle traite de manière satisfaisante des sujets qu'elle doit aborder selon la directive ministérielle et tient compte de manière satisfaisante des observations et des enjeux soulevés lors de la consultation publique prévue à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2).

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) sur la recevabilité de cette étude d'impact sur l'environnement.

L'avis présente d'abord un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour et une description sommaire du projet. Il énumère par la suite les documents sur lesquels se base l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact, indique le résultat de cette évaluation ainsi que la recommandation au ministre concernant la période d'information publique.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date année-mois-jour	Événement
14 juin 2022	Réception de l'avis de projet
22 juin 2022	Délivrance de la directive ministérielle
Du 12 juillet au 12 août 2022	Consultation publique sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder
6 septembre 2022	Transmission des observations sur les enjeux soulevés lors de la consultation publique
27 mars 2025	Réception de l'étude d'impact
1 ^{er} avril 2025	Dépôt de l'étude d'impact au registre
19 juin 2025	Transmission à l'initiateur de projet de la première série de questions et commentaires issue de la consultation des ministères et organismes concernés
14 novembre 2025	Réception des réponses fournies par l'initiateur de projet
30 décembre 2025	Transmission à l'initiateur de projet de la deuxième série de questions et commentaires issue de la consultation des ministères et organismes concernés
26 février 2026	Réception des réponses fournies par l'initiateur de projet

Date année-mois-jour	Événement
25 mars 2026	Transmission à l'initiateur de projet de la troisième série de questions et commentaires issue de la consultation des ministères et organismes concernés
15 avril 2026	Réception des réponses fournies par l'initiateur de projet

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire dans la zone industrialo-portuaire de Sorel-Tracy est mené par l'entreprise QSL International Ltée. Situé dans la municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel et la région administrative de la Montérégie, le site visé pour ce projet fut autrefois l'hôte d'une centrale thermique opérée par Hydro-Québec.

L'objectif du projet soumis par l'initiateur est de réduire le temps d'attente des navires. En ce moment, ces navires ont comme lieu de déchargement un quai lui appartenant à l'embouchure de la rivière Richelieu à Saint-Joseph-de-Sorel et qui a atteint sa capacité maximale.

Pour y arriver, l'initiateur a envisagé deux phases de construction. La première est en cours et consiste à mettre en place un entrepôt couvert (construit et en service) et une zone d'entreposage extérieure pour le vrac (autorisée, à construire). La seconde phase est celle faisant l'objet de l'analyse au sein de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE). Cette partie du projet global vise à mettre en place un quai, des équipements de déchargement et une zone d'entreposage extérieure pour compléter les installations terrestres de la phase 1. Les phases 1 et 2 sont localisées à environ huit kilomètres en amont de l'embouchure de la rivière Richelieu, et donc, des installations de l'initiateur présentement en service. Les lots ciblés pour ce projet sont de nature industrielle.

Pour la construction du quai, deux variantes sont analysées. L'initiateur entend baser son choix final sur le coût et la disponibilité des matériaux et équipements au moment de lancer la construction. La première variante, occupant une superficie estimée à 13 200 m², consiste en un quai flottant sur pieux d'ancrage et la seconde, occupant une superficie estimée à 6 012 m², en un quai sur piles (pieux-caissons) avec tablier de béton. La première variante comprendrait une barge de réception et une barge d'approche et la seconde une barge de réception et un pont d'approche. Le volume annuel de navires attendu au quai en exploitation serait d'environ 35 vraquiers d'un tonnage moyen de 12 575 tonnes.

En ce qui concerne les équipements de déchargement, deux lignes de convoyeurs seraient mises en place afin d'atteindre l'une ou l'autre des zones d'entreposage.

La zone d'entreposage serait aménagée de l'autre côté de la route Marie-Victorin et serait utilisée pour des matières telles que l'acier, ne nécessitant pas de système de gestion de l'eau de pluie.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques en collaboration avec les unités administratives concernées du MELCCFP ainsi que les ministères et l'organisme suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Montérégie;
- la Direction générale de la Faune en région;
- la Direction principale des espèces menacées ou vulnérables;
- la Direction de l'analyse des impacts des contaminants sur les milieux aquatiques;
- la Direction principale de l'expertise hydrique;
- la Direction de l'aménagement et des milieux hydriques;
- la Direction de l'émission et de la gestion des droits d'occupation;
- la Direction principale de la qualité de l'air et du climat;
- la Direction des politiques de l'atmosphère;
- la Direction des expertises et des études;
- le Centre d'expertise en analyse environnementale;
- la Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique;
- le ministère des Transports et de la Mobilité durable;
- le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie;
- le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;
- le ministère de la Sécurité intérieure;
- le ministère de la Culture et des Communications;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère du Conseil exécutif.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- QSL INTERNATIONAL LTÉE. *Nouveau terminal portuaire de Sorel-Tracy – Secteur Saint-Laurent - Étude d'impact sur l'environnement – Volume 1, Tomes 1 et 2 – Rapport principal*, par AtkinsRéalis Canada inc., février 2025, 1 144 pages;
- QSL INTERNATIONAL LTÉE. *Nouveau terminal portuaire de Sorel-Tracy – Secteur Saint-Laurent - Étude d'impact sur l'environnement – Volume 2, Tomes 1 et 2 – Annexes*, par AtkinsRéalis Canada inc., février 2025, 375 pages, 26 annexes;
- QSL INTERNATIONAL LTÉE. *Nouveau terminal portuaire de Sorel-Tracy – Secteur Saint-Laurent - Étude d'impact sur l'environnement – Volume 3, Tomes 1 à 7 – Études sectorielles*, par AtkinsRéalis Canada inc., février 2025, 2 667 pages;
- QSL INTERNATIONAL LTÉE. *Nouveau terminal portuaire de Sorel-Tracy – Secteur Saint-Laurent - Questions et commentaires sur l'étude d'impact – QC01 et Addenda*, par AtkinsRéalis Canada inc., novembre 2025, 377 pages, 5 annexes;

- QSL INTERNATIONAL LTÉE. *Nouveau terminal portuaire de Sorel-Tracy – Secteur Saint-Laurent - Questions et commentaires sur l'étude d'impact – QC02*, par AtkinsRéalis Canada inc., février 2026, 141 pages, 2 annexes;
- QSL INTERNATIONAL LTÉE. *Nouveau terminal portuaire de Sorel-Tracy – Secteur Saint-Laurent - Questions et commentaires sur l'étude d'impact – QC03*, par AtkinsRéalis Canada inc., avril 2026, 53 pages, 2 annexes.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée du 29 juin 2022.

Par ailleurs, l'initiateur s'est engagé à déposer un résumé de l'étude d'impact avant le début de la période d'information publique.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons que soit entreprise l'étape d'information publique prévue à l'article 31.3.5 de la Loi.



Gérard Denis, géographe, M. ATDR

Chargé de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques